

Qu'est-ce que le vaccin combiné DCaT-HB-VPI-Hib ?

Le vaccin combiné DCaT-HB-VPI-Hib est un vaccin qui ne contient pas de bactéries ni de virus vivants. Ce vaccin protège votre enfant contre les six maladies suivantes : la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, l'hépatite B, la poliomyélite et les infections à Hib. Actuellement, le vaccin combiné offert gratuitement aux enfants dans le cadre du programme québécois de vaccination est le vaccin Infanrix-hexa®.

Qui devrait recevoir le vaccin ?

Il est recommandé que tous les enfants reçoivent le vaccin combiné DCaT-HB-VPI-Hib. Toutefois, on devrait éviter de vacciner les enfants ayant fait une réaction allergique grave après l'administration d'une dose de ce vaccin ou d'un de ses composants.

Le vaccin est-il sécuritaire ?

Le vaccin Infanrix-hexa® est sécuritaire. Il est utilisé depuis plusieurs années dans de nombreux pays. La grande majorité des effets secondaires observés après la vaccination sont bénins, de courte durée et ne nécessitent aucune intervention médicale.

La vaccination,
la meilleure protection

Vaccin

contre la diphtérie,
la coqueluche, le tétanos,
l'hépatite B, la poliomyélite
et les infections à Hib

POUR TOUTE QUESTION,

adressez-vous à votre centre de santé et de services sociaux (CSSS), consultez Info-Santé 8-1-1 ou votre médecin.

www.msss.gouv.qc.ca/vaccination



Santé
et Services sociaux
Québec



13-278-03FA © Gouvernement du Québec, 2013

Québec



Ajout de la protection contre l'hépatite B au calendrier de vaccination des nouveau-nés

À compter du 1^{er} juin 2013, un vaccin combiné contre l'hépatite B sera administré aux nouveau-nés, dès l'âge de deux mois, à l'intérieur même du calendrier de vaccination régulier. Ce vaccin combiné, nommé DCaT-HB-VPI-Hib, protégera aussi les enfants contre d'autres maladies, soit la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la poliomyélite et les infections à *Haemophilus influenzae* de type b (Hib).

Comme parents, vous avez une décision à prendre concernant la vaccination de votre enfant. L'information qui suit peut vous aider.



Qu'est-ce que l'hépatite B ?

L'hépatite B est une infection du foie causée par un virus.

Comment se transmet l'hépatite B ?

Chez les enfants, l'hépatite B s'attrape principalement par un contact direct avec un liquide contaminé, comme du sang, avec de la peau portant une lésion (morsure, piqûre, coupure, plaie) ou avec une muqueuse, comme la bouche. Une mère peut également transmettre l'hépatite B à son enfant pendant la grossesse et au moment de l'accouchement. Une personne infectée peut enfin transmettre l'hépatite B en partageant des articles personnels, tels une brosse à dents ou un rasoir.

Chez les adultes, l'hépatite B se transmet principalement par les relations sexuelles non protégées, le tatouage et le perçage avec du matériel non stérile, ou encore par le partage de matériel de préparation, d'injection ou d'inhalation de drogue.

Quels sont les symptômes et les complications possibles de l'hépatite B ?

Plusieurs personnes atteintes d'hépatite B ne présentent pas de symptômes. Elles ne savent donc pas qu'elles ont contracté le virus et qu'elles peuvent le transmettre. Les symptômes les plus fréquents de l'hépatite B sont les suivants : fièvre, maux de ventre, jaunisse (peau et blanc des yeux jaunes), vomissements, diarrhée. L'hépatite B peut avoir des conséquences graves et entraîner une cirrhose ou un cancer du foie, et même la mort dans certains cas.

Le programme de vaccination contre l'hépatite B est-il nouveau ?

Le vaccin contre l'hépatite B est utilisé depuis le début des années 1980 au Québec. Depuis 1994, il existe un programme de vaccination scolaire contre l'hépatite B en 4^e année du primaire. Ce programme se poursuivra jusqu'à ce que les enfants vaccinés à compter de juin 2013 arrivent en 4^e année.

L'ajout de la protection contre l'hépatite B dans un vaccin existant donné en bas âge réduira le nombre d'injections à donner à votre enfant tout en diminuant le risque qu'il contracte l'infection.